



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PUY-DE-DÔME

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°63-2019-110

PUBLIÉ LE 28 OCTOBRE 2019

# Sommaire

## **63\_DDCS\_Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Puy-de-Dôme**

63-2019-10-25-001 - Arrêté portant nomination d'une directrice par intérim du Centre de l'Enfance et de la Famille à Chamalières (2 pages)

Page 3

63\_DDCS\_Direction Départementale de la Cohésion  
Sociale du Puy-de-Dôme

63-2019-10-25-001

Arrêté portant nomination d'une directrice par intérim du  
Centre de l'Enfance et de la Famille à Chamalières

*Arrêté portant nomination d'une directrice par intérim du Centre de l'Enfance à Chamalières*

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DOME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE

Arrêté  
portant nomination d'une directrice par intérim  
du Centre de l'Enfance et de la Famille à Chamalières

La Préfète du Puy-de-Dôme  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2005-920 du 2 août 2005 portant dispositions relatives à la direction des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, et notamment, son article 6,

VU le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2007-1938 du 26 décembre 2007 relatif au régime indemnitaire du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière,

VU l'arrêté du 26 décembre 2007 relatif au régime indemnitaire du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière,

VU l'absence de monsieur Jean-Michel LAMAISON à partir du 28 octobre 2019,

Considérant qu'il y a lieu d'organiser l'intérim de direction du Centre de l'Enfance et de la Famille à Chamalières,

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale

## ARRÊTE

### Article 1er

Madame Véronique CHABRILLAT, Directrice de l'I.M.E. « Les Roches Fleuries » et du SESSAD des Dômes à Chamalières, est chargée de l'intérim de la direction du Centre de l'Enfance et de la Famille à Chamalières à compter du 28 octobre 2019 jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2019 inclus.

### Article 2

La secrétaire générale de la Préfecture et le directeur départemental de la cohésion sociale du Puy-de-Dôme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

**25 OCT. 2019**

La PRÉFÈTE,



Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC